

24 mai Pentecôte 1 Co 12, 3b-13

01 Frères, au sujet des dons spirituels, je ne veux pas vous laisser dans l'ignorance.**02** Vous le savez bien : quand vous étiez païens, vous étiez entraînés sans contrôle vers les idoles muettes.**03** C'est pourquoi je vous le rappelle : Si quelqu'un parle sous l'action de l'Esprit de Dieu, il ne dira jamais : « Jésus est anathème » ; et personne n'est capable de dire : « Jésus est Seigneur » sinon dans l'Esprit Saint.**04** Les dons de la grâce sont variés, mais c'est le même Esprit.**05** Les services sont variés, mais c'est le même Seigneur.**06** Les activités sont variées, mais c'est le même Dieu qui agit en tout et en tous.**07** À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien.**08** À celui-ci est donnée, par l'Esprit, une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit ;**09** un autre reçoit, dans le même Esprit, un don de foi ; un autre encore, dans l'unique Esprit, des dons de guérison ;**10** à un autre est donné d'opérer des miracles, à un autre de prophétiser, à un autre de discerner les inspirations ; à l'un, de parler diverses langues mystérieuses ; à l'autre, de les interpréter.**11** Mais celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier.**12** Prenons une comparaison : le corps ne fait qu'un, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ.**13** C'est dans un unique Esprit, en effet, que nous tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été plongés dans un unique corps et désaltérés par un unique Esprit. (je propose une traduction du v.13 assez différente de la tr.liturgique ; je justifie ce choix dans un encadré ci-dessous : « plongés dans un unique corps » et non « pour former un seul corps »).

Le commentaire prend en compte l'ensemble de la péricope, et tient compte des v.4 à 6 que la traduction liturgique laisse de côté. J'ai ajouté aussi les v.1-3a qui aident à comprendre le propos de Paul sur le rôle de l'Esprit.

Questions

- 1) Repérer en ces v.1 à 13 trois unités et leur donner un titre ;

- 2) Repérer l'inclusion qui permet de faire une unité, des v.4 à 11 ;
- 3) Quel verset ,dans l'unité formée par les v.4 à 11, définit parfaitement le don de la grâce selon Paul ?
- 4) Selon les v.12 et 13, quel rôle jouent le Christ et l'Esprit dans la constitution de la communauté ? (en tenant compte de la traduction que je propose)

Dans cette péricope à laquelle nous ajoutons les premiers versets du ch. 12, nous pouvons distinguer trois unités. Les v. 1 à 3 du ch.12 constituent l'ouverture des chapitres 12 à 14 qui forment un ensemble ; selon ces versets, l'Esprit est nécessaire pour une juste confession de foi. Une seconde unité est formée par les v.4 à 11, ces versets rappellent que les manifestations de l'Esprit sont plus abondantes et variées que ne l'imaginent les Corinthiens, car toute la vie de la communauté est oeuvre de l'Esprit (1 Co 12,4-11). Enfin, selon les v.12 et 13 la diversité des « dons de la grâce » n'empêche nullement la communion des membres de la communauté et leur solidarité, car l'unité de la communauté est donnée par leur plongée en un corps dans l'Esprit (1 Co 12,12-13).

12,1-3 : L'Esprit de Dieu constitue la communauté

Paul introduit ces versets de manière solennelle. Il souligne ainsi l'importance de l'enseignement qu'il va donner sur les « (dons) de l'Esprit ». Il s'adresse à des personnes qui, à ses yeux, sont encore ignorantes en ce domaine. L'Apôtre oppose deux époques. Il y eut un temps où les Corinthiens, en majorité païens, étaient entraînés vers les idoles muettes. Depuis qu'ils sont entrés dans la communauté et devenus disciples du Christ, ils sont dans une condition nouvelle. Contrairement aux énergies incontrôlées qui animent les païens (v.2), l'Esprit est l'Esprit de Dieu ; celui-ci s'est manifesté au cours de l'histoire d'Israël, il est à l'œuvre dans la communauté chrétienne. Il ne s'agit pas d'une force obscure.

La communauté se constitue à partir d'une confession de foi, « Jésus Seigneur », prononcée seulement sous la force de l'Esprit Saint (12,3). Toute confession de foi qui sonne faux n'est pas l'oeuvre de l'Esprit de Dieu ; ceci est particulièrement vrai lorsqu'on en reste à célébrer Jésus comme celui en qui la malédiction de Dieu s'est exercée ; tel est le cas lorsqu'on proclame : « Anathème Jésus ». En effet, on oublie alors que la croix n'est

pas la dernière parole de Dieu à l'égard du crucifié. Paul lève ainsi l'ambiguïté qui aurait pu naître de son affirmation de 1Co 1,23 : « nous, nous prêchons Christ crucifié ». Au début de la première lettre aux Corinthiens, Paul avait déjà exprimé en d'autres termes une pensée identique (2, 6-12). Seul l'Esprit Saint dévoile le sens caché de l'événement de la croix, puissance de Dieu. En effet, « anathème » exprime une malédiction. Paul explicite ce point de vue dans la lettre aux Galates. Il y eut pour lui un temps où la croix était l'expression d'une malédiction (Ga 3,13) ; l'expérience de Damas a modifié radicalement son point de vue.

Les trois versets d'introduction soulignent parfaitement le rôle de l'Esprit dans la vie de la communauté. Seul l'Esprit peut donner le vrai sens de la mort et résurrection du Seigneur Jésus ; c'est ainsi qu'il constitue la communauté.

12,4-11 : diversité des dons de la grâce

Les v.4 et 11 délimitent la péricope en formant une inclusion : l'unique et même Esprit est à l'origine de la diversité des dons de la grâce.

Oubliant que les dons de la grâce sont multiples et que nul n'est dépourvu de dons pour le bien de la communauté, les Corinthiens recherchent des phénomènes particulièrement spectaculaires (prophétie et parler en langues). Aussi l'Apôtre distingue-t-il ce que les Corinthiens appellent « (les dons) de l'Esprit » (*pneumatika*) (12, 1 ; 14,1) et les dons de la grâce (*charismata*)(12,4). Ce que les Corinthiens nomment « (dons) de l'Esprit» s'avère limité à deux dons de la grâce (prophétie et parler en langues), or, en fait, les dons de l'Esprit sont multiples. La péricope comporte deux subdivisions (v.4-6 et v.7-11)

v.4-6 : une expression trinitaire

La péricope s'ouvre par une expression trinitaire (v. 4-6). Certes, le terme « trinité » n'est attesté dans le vocabulaire chrétien que vers 180, mais la réalité qu'il exprime tient aux origines mêmes de la foi. Paul souligne à trois reprises les diversités : celle des dons de la grâce, celle des services, celle des réalisations, il attribue les premières au même Esprit, les secondes au même Seigneur, les dernières au même Dieu. On notera le pluriel surprenant (les diversités) ; il met en valeur la source unitaire des diversités. A trois reprises, face aux diversités provenant de l'Esprit, du Seigneur et de Dieu, Paul affirme l'unité qui en est la source. Les trois

conjonctions traduites par « mais » comportent un sens adversatif, manifestant l'opposition entre multiplicité et unité (v.4-6). Les dons sont divers, et cependant ceux qui en bénéficient vivent dans l'unité, car la source de ces dons est unique ; de plus, un « don de la grâce » n'est pas pour le confort personnel de celui qui le reçoit, mais pour le bien de tous.

v.7-11 : des dons pour le bien de tous

En effet, au v. 7, Paul indique le principe qui commande sa réflexion : « A chacun est donnée la manifestation (*phanerôsis*) de l'Esprit pour le bien commun ». A la conception spectaculaire des dons de l'Esprit, chère à certains Corinthiens, Paul oppose la réalité des effets de l'Esprit, source de vie pour la communauté. Pour donner à percevoir l'omniprésence de l'Esprit, Paul emploie dans les versets suivants des prépositions variées : « par » (v.8), « selon » (v. 8), « dans » (v.9). La pluralité des prépositions pousse à considérer l'Esprit sous divers modes d'action ; il est à la fois l'agent, le fondement et le milieu des dons. Dans ces versets, Paul nomme les biens divers accordés aux membres de la communauté : « parole de sagesse, parole de connaissance, la foi, des dons de grâce de guérison, des réalisations d'œuvres de puissance, la prophétie, les discernements des esprits, les diverses sortes de langues, l'interprétation des langues » (v. 8-10). Ces dons variés sont accordés à des personnes différentes. « C'est tout cela que réalise l'unique et même Esprit, distribuant en particulier à chacun comme il veut » (12,11). L'Apôtre ramène à la modestie ceux qui s'attachent essentiellement à la prophétie et au parler en langues ; il les cite en dernier et il les fait suivre des dons qui sont indispensables pour leur bon fonctionnement : les discernements des esprits et l'interprétation des langues. Nul ne peut prétendre qu'il y a prophétie, si un discernement n'est pas opéré ; le parler en langues est inutile s'il n'y a pas quelqu'un qui l'interprète pour le bien de tous (14,13.26c.27).

v.12-13 : les sources de l'unité

Aux v. 12 et 13 Paul poursuit sa réflexion sur les sources de l'unité de la communauté. Sans perdre de vue le rôle de l'Esprit, ces versets ont une forte connotation christologique. En effet, au v.12, Paul établit un parallèle qu'il interrompt, mais que l'on peut aisément compléter : le corps ramène à l'unité des membres multiples, il en est de même du Christ qui ramène à l'unité les croyants qui sont pourtant nombreux et divers dans leur origine.

Au v. 13 l'Apôtre justifie l'affirmation du verset 12. Il met en avant la double source d'unité de la communauté, le corps personnel du Christ et l'Esprit, inséparables dans la vie de la communauté. Tous les membres de la communauté, quelle que soit leur origine, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, sont passés par la même étape initiale (nous tous v. 13) (voir Ga 3, 26-29). Paul se met au nombre de ceux qui ont été plongés « dans un unique corps ». En accueillant la parole proclamée par Paul, comme ce dernier, tous les membres de la communauté de Corinthe ont été « dans un unique Esprit... plongés dans un unique corps...abreuvés de l'unique Esprit ». Celui-ci donne aux croyants la possibilité de cette plongée en un seul corps. L'unique Esprit qui distribue les dons multiples offre de vivre dans une unité dont le corps du Christ est la source. Au début du v. 13, l'Esprit revêt un rôle médiateur dans la communion qui naît entre le Christ et le croyant. Par l'action de l'Esprit, le croyant est configuré au Christ. Les disciples s'unissent personnellement au corps du Christ par l'Eucharistie (1 Co 10, 16-17), de là naît leur unité. Cependant ils ne peuvent pas réaliser cette communion au Christ sans l'action de l'Esprit qui donne aux membres de la communauté de vivre en harmonie et de s'enrichir par leur diversité. Un unique Esprit et un unique corps conduisent des membres hétérogènes à l'unité et à la solidarité. L'effusion de l'Esprit sur la communauté accomplit l'espérance prophétique mentionnée à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament (Is 32, 15 ; 44, 3 ; Ez 39, 29 ; Jl 3, 1-2). « Plonger, abreuver » sont des métaphores ; celles-ci expriment l'abondance de l'Esprit qui constitue comme le milieu dans lequel vit la communauté. Ces deux verbes sont employés de façon métaphorique. En effet, en cette lettre, Paul ne valorise pas le baptême (1 Co 1, 17), c'est pourquoi nous proposons de traduire en ce passage le verbe grec *baptizein* par « plonger » (v. 13), son sens originel, et non pas par « baptiser » comme le fait la tr. liturgique. L'Esprit environne le croyant ; bien plus il lui est intérieur. « Abreuvés (désaltérés selon la tr.liturgique) par l'unique Esprit » résume l'acquis des v.4-11. A partir d'un unique et même Esprit, la communauté chrétienne a été abreuvée des biens nombreux accordés à ses membres multiples.

Attention nous proposons et commentons une autre traduction du v.13 que la traduction liturgique, nous comprenons ainsi le v.13 avec l'ensemble des exégètes aujourd'hui : « c'est dans un unique Esprit que tous nous avons été plongés dans un unique corps, soit Juifs soit Grecs, soit esclaves soit (personnes) libres, et que tous nous avons été abreuvés de l'unique Esprit ». Nous

justifions ci-dessous notre traduction : plongés dans un unique corps plutôt que pour ne former qu'un seul corps.

Remarque sur les dons évoqués aux v.8-10

Paul cite tout d'abord des dons liés à la Parole (parole de sagesse, parole de connaissance). La « foi » dont il est question au v.9 est à comprendre dans la ligne de la foi à soulever les montagnes (1 Co13,2), non pas la foi qui accueille la justification, mais une foi si forte qu'elle fait accomplir des œuvres exceptionnelles. C'est à cette foi que Jésus fait allusion en Mc 11,23 ; Mt 17,20. Il est difficile d'introduire une distinction précise entre « les dons de grâce de guérison » et « le don d'opérer des miracles », bien que certains aient voulu voir dans les premiers les guérisons, dans les seconds la force de réaliser des exorcismes. Enfin, viennent en dernier dans cette énumération, les dons que les Corinthiens considèrent comme les seuls « dons de l'Esprit » : « la prophétie » et le « parler en diverses langues mystérieuse » : ces dons sont suivis le premier par « le discernement des inspirations », le second par « l'interprétation des langues ». Le discernement des esprits c'est la capacité de reconnaître l'origine de la prophétie : s'agit-il d'une vraie ou d'une fausse prophétie ? Les « langues », comme les Corinthiens les envisagent, sont par nature inintelligibles, aussi Paul emploie-t-il une formule assez vague : « les diverses langues mystérieuses ». Ces discours en langues peuvent avoir quelque intérêt pour la communauté s'ils sont traduits en langage compréhensible. En un mot, prophétie et parler en langues sont utiles s'ils servent à édifier la communauté.

« Plongés dans un unique corps » ou « pour former un seul corps » ?

Plusieurs motifs nous invitent à traduire « dans un unique corps », et non comme le propose la tr.liturgique « pour former un seul corps ».

- Le texte grec du v. 13 dans sa littéralité indique un lieu, et non une conséquence ou un but ; la formule grecque employée : *baptizesthai eis*, être plongé dans, « introduit régulièrement la mention de la personne avec laquelle on entre en relation par le baptême ». Pour Paul, on est baptisé « *eis* » c'est-à-dire en quelqu'un (1Co 10,2 ; Ga 3,27 ;

Rm 6,3) ; en ces passages, il s'agit du rite, c'est pourquoi nous gardons alors le terme baptême ;

- le corps dont il est question au v. 13 est le corps du Christ ; en effet, ce verset est étroitement lié à celui qui le précède. Or, au v. 12, Paul ne trace pas un parallèle entre le corps et la communauté, mais entre le corps et le Christ ;

- enfin, à l'époque de Paul, *corps* n'implique jamais l'idée de corps social, mais renvoie toujours à un corps individuel.

Père Jean-Pierre Lémonon